



Suivant cette augmentation, il est également proposé une augmentation de 0,20 € sur le tarif plancher pour l'accueil périscolaire du mercredi, sans modifier les autres montants, selon le tableau suivant :

Tarification accueil périscolaire DRUYE

QF	MERCREDI (journée)	
	Taux d'effort	Tarif
QF entre 0 < 830	0,90%	Application du tarif plancher 4€ Ex. tarif : QF 400 x 0,9% = 3,60€ => tarif appliqué 4€ Ex. tarif : QF 450 x 0,9% = 4,05€ => tarif appliqué 4,05€
QF entre 831 et 1200	1,00%	
QF entre 1201 et 1500	1,10%	
QF > 1501		Application du tarif plafond 18,00 €

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI							
QUOTIENT FAMILIAL		Forfait matin (7h15-8h50)		Forfait soir 1 (16h30-17h30)		Forfait soir 2 (16h30-19h00)	
		Taux d'effort	Proposition Tarif	Taux d'effort	Proposition Tarif	Taux d'effort	Proposition Tarif
QF entre 0 < 830	0 ≤ 440	0,16%	Application du tarif plancher 0,70 €	0,14%	Application du tarif plancher 0,55 €	0,18%	Application du tarif plancher 0,80€
	450		0,72€ €		0,63 €		0,81 €
	830		1,33 €		1,16 €		1,49 €
QF entre 831 et 1200	831	0,18%	1,49 €	0,17%	1,41 €	0,22%	1,83 €
	1200		2,16 €		2,04 €		2,64 €
QF entre 1201 et 1500	1201		2,16 €		2,04 €		2,64 €
	1500		2,70 €		2,55 €		3,30 €
QF > 1501	>1501		Application du tarif plafond 2,90 €		Application du tarif plafond 2,75 €		Application du tarif plafond 4,00 €

VOTE : 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide d'appliquer au 1er octobre 2024 les tarifs présentés ci-dessus.

ACTE EXÉCUTOIRE

Compte tenu

- de sa publication le 12 SEP. 2024

- de sa transmission le 12 SEP. 2024

Le Maire,

Corinne CHAILLEUX

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Corinne CHAILLEUX

Corinne Chailleux

Corinne Chailleux